الجمهوريـــــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــــة الشعبيـــــة

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS
Conservation des Forêts de la Wilaya de Relizane-sise Cité El Ouafi route de l'Université – NIF 426014001048034

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, la Conservation des Forêts de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel Offres Ouvert avec exigence des capacités minimales N°08/CFR/2026 paru dans les deux (02) quotidiens «**MEDIA EXPERT**» le 26/04/2026 et «**الجمهورية** » en date du 28/04/2026, et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP, relatif au OUVERTURE DES PISTES FORESTIERES SUR (6 Km), –Relizane, lot infructueux N°01 relatif au programme neuf 2026, que les travaux ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N° du lot	Dénomination de l'entreprise	Numéro d'immatriculation fiscal	Offre Technique /80 Points	Montant de l'offre corrigé en TTC (DA)	Dénomination du lot	Délai d'exécution	Observation
01	FELLAH Amar	169481900420196	93.50	18 207 000.00	Ouverture des Pistes Forestières sur (6Km) Communes Had Chekalla et Ain Tarik	5 Mois	Offre unique qualifié techniquement

Tout soumissionnaire, contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres, peut introduire un recours devant la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution dans la presse nationale et le BOMOP, de cet avis d'attribution provisoire, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public.

La Conservation des Forêts invite les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

ANEP 2631008265 DzWatch 13/05/2026